

COMMUNE de GRAND'COMBE-CHATELEU

Enquête publique portant sur les projets :

- de déclassement de voies communales
- de recensement des chemins ruraux

Par arrêté n° 01/2022 du 1^{er} juin 2022, Monsieur le Maire de Grand'Combe-châteleu a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de déclassement de voies communales et sur le projet de recensement des chemins ruraux ;

A cet effet, Monsieur le maire a désigné Monsieur Patrick THOMAS, Commandant de Police en retraite, en qualité de commissaire enquêteur chargé de conduire cette enquête ;

Ladite enquête, d'une durée de 15 jours se tiendra du lundi 27 juin 2022 à 14h00 au lundi 11 juillet 2022 à 17h00 ;

Le dossier d'enquête, ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de Grand'Combe-Châteleu et accessibles au public aux horaires habituels d'ouverture de la mairie (le lundi de 14h00 à 17h00 ; du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête, mais aussi les adresser par courrier à la mairie, à l'attention du commissaire enquêteur ou sur l'adresse mail dédiée suivante : mairie@grandcombechateleu.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Grand'Combe-Châteleu :

- le lundi 27 juin 2022 de 16h30 à 18h30 ;
- le lundi 11 juillet 2022 de 15h00 à 17h00.

Le maire de Grand'Combe-Châteleu

Jean-Pierre FRIGO

